



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Date : 20/06/2026

Episode caniculaire : mesures concernant les écoles et les crèches de la Ville de Chambéry

En raison des fortes chaleurs annoncées la semaine prochaine, et tout particulièrement lundi 22 et mardi 23 juin 2026, la Ville de Chambéry a pris la décision d'adapter l'accueil des enfants dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville ainsi que dans certaines crèches.

Ouverture des écoles et des crèches en matinée

Ainsi, la décision a été prise pour les journées de lundi 22 et mardi 23 juin de maintenir l'ensemble des écoles suivantes ouvertes le matin jusqu'à 13h45 - afin d'assurer le temps scolaire et la prise du déjeuner comme habituellement - puis de les fermer jusqu'au lendemain :

- Biollay : groupe scolaire;
- Caffé : groupe scolaire;
- Chambéry Le Vieux : maternelle ;
- Chantemerle : élémentaire et maternelle ;
- Combes ;
- Grenouillère ;
- Haut maché : élémentaire et maternelle ;
- Jean Jaurès : élémentaire et maternelle ;
- Jean Rostand : élémentaire ;
- Pasteur : élémentaire et maternelle ;
- Pommeraie : maternelle et élémentaire ;
- Pré de l'Ane ;
- Prévert : groupe scolaire ;
- Rebérioux : élémentaire et maternelle ;
- Simone Veil : élémentaire et maternelle ;
- Stade : élémentaire et maternelle ;
- Vert Bois : élémentaire et maternelle ;
- Waldeck Rousseau : groupe scolaire.

Pour permettre aux enfants qui ne pourraient être récupérés par leurs familles, la Ville a pris la décision d'ouvrir un site d'accueil minimum exceptionnel, pour l'ensemble de la commune, au Scarabée. Les salles sont en effet soit climatisées soit rafraîchies. L'accueil sera entièrement gratuit.

Il fonctionnera lundi et mardi, de 13h45 à 18h. Par mesure de simplification envers les familles, celles-ci pourront venir récupérer leurs enfants sur place à n'importe quel moment de l'après-midi jusqu'à 18h.

Trois écoles ne sont pas affectées par l'adaptation des horaires et resteront ouvertes sans modification :

- Jean Rostand : maternelle ;
- Bellevue : élémentaire et maternelle ;
- Chambéry le Vieux : élémentaire.

L'ensemble des crèches municipales resteront ouvertes habituellement, sauf pour trois d'entre elles qui fermeront à 12h30 (après la prise du repas qui restera pleinement assurée) :

- Bulle de neige ;
- L'arche des galopins ;
- L'île aux trésors.

L'ensemble des familles concernées sont informées par les services municipaux dès ce samedi 20 juin.

Ces mesures sont prises pour les journées de lundi et de mardi

La Ville tiendra les familles informées en début de semaine des décisions qui seront prises pour les jours suivants.

La Ville demande aux parents des enfants scolarisés à Chambéry qui ne pourraient pas rester chez eux de veiller à ce que leurs enfants soient équipés chaque jour d'une gourde remplie d'eau et d'une casquette ou d'un chapeau.

Des dispositions spécifiques pour faire face aux fortes chaleurs

Afin de limiter l'impact de ces fortes températures sur le confort et la sécurité des enfants et des agents de la Ville et de l'Education nationale, plusieurs mesures sont mises en place :

- Les équipes de la Ville se mobilisent pour aérer les bâtiments le plus tôt possible, dès dimanche soir ;
- 250 ventilateurs ont été déployés dans les écoles ;
- Les équipes périscolaires privilégient des activités calmes et adaptées à la chaleur, ainsi que des jeux d'eau sur le temps du midi ;
- Les enfants auront par ailleurs un accès régulier à des points d'eau afin de pouvoir s'hydrater aussi souvent que nécessaire.

Pour les enfants déjeunant au restaurant scolaire, un repas froid sera proposé : ce menu a été anticipé et pensé pour le confort des enfants en période de fortes chaleurs. Il permet également aux équipes de travailler dans de meilleures conditions, en évitant notamment l'utilisation des fours.

2

« Je souhaite que les enfants de Chambéry soient le moins affectés possible par les conditions climatiques exceptionnelles que nous allons connaître. En responsabilité, la Ville prend les mesures de protection nécessaires des enfants et des agents publics, en lien étroit et en accord avec l'Education nationale », annonce Thierry Repentin, Maire de Chambéry.

« Dans le prolongement des annonces faites hier par le ministre de l'Education nationale et après avoir fait le point avec Giuseppe Innocenti, Directeur académique des services de l'Education nationale de Savoie, je demande aux familles qui le peuvent de garder leurs enfants chez eux lundi et mardi prochain », Sara Rotelli, adjointe au maire chargée de l'éducation et des politiques en faveur des enfants et des jeunes.